



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.96

PV N°45 DU SAMEDI 29/06/2024

Réunion du 24 juin 2024

- Responsable C.A. : Tonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Léo DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Désignations critères : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Responsable Observation et Valideur rapport Nord / Sud : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

INDISPONIBILITES

- M. MATOUSSI Youssef : du 1^{er} juillet au 27 septembre
- M. SAMINADA Remy : le 5 octobre
- M. BILLOUX Serge : les 1^{er}, 8 et 15 septembre
- M. ABDELGHANI Hadji : le 15 septembre

RENOUVELLEMENT DOSSIER ADMINISTRATIF

- **Le dossier de renouvellement de la licence « arbitre » pour la saison 2024/2025** est en ligne sur le **site du District**, rubrique **ARBITRAGE**, ou directement à cette adresse : <https://loire.fff.fr/arbitrage/renouvellement-licence-arbitre-2024-25/>

À noter : la date limite de retour est fixée au **15 juillet 2024**.

QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR TOUS LES ARBITRES ET LES OBSERVATEURS - SAISON 2024/2025

Le questionnaire en ligne 2024/2025 des arbitres toutes catégories, jeunes et seniors, gérés par la CDA de la Loire, et des observateurs, est à effectuer sur un formulaire informatique, du mercredi 1^{er} mai **jusqu'au lundi 15 juillet**, à 23h59. Au mardi 16 juillet à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer les réponses et de valider le questionnaire.

LIEN : <https://forms.gle/qJ9LtdmQG4W5aTgHA>

CLASSEMENTS

Les classements arbitres paraîtront sur le site du District fin de semaine 26.

IMPORTANT

Les arbitres suivants sont priés de fournir une échographie cardiaque pour le 30 juin 2024, document indispensable au renouvellement de la licence pour la future saison. Prévoir rendez-vous chez cardiologue dès à présent car très long à obtenir.

MM. PARANDON Alban – PALEAU Morgan – TACHON Mickaël

A VOS AGENDAS

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante arbitres@loire.fff.fr.

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

- samedi 29 juin + 6 et 7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.